

Situations difficiles

Pharmacologie

Prévention

Réglementaire

Santé des professionnels



Votre 1<sup>ère</sup> action DPC de l'année  
à 196 € et indemnisée 630 €\*  
\*selon conditions ANDPC

PLACES LIMITÉES  
À 12 PARTICIPANTS

Nombreux exercices  
pratiques

## Formation à l'hypnose médicale à visée analgésique et anxiolytique (2 niveaux)

Formation à destination des équipes dentaires. Pour les praticiens qui souhaitent particulièrement améliorer leur communication dans le soin et sensibles à une prise en charge globale du patient.

*Quel patient n'a jamais anticipé avec une certaine anxiété les soins nécessaires en cabinet, au point de ressentir une douleur intense avant même toute stimulation réelle ? De nos jours, le recours à l'hypnose en chirurgie dentaire permet de dépasser cette crainte en réduisant les sensations douloureuses en adjonction à d'autres supports techniques de prise en charge. La réalité hypnotique bénéfique induite par et en collaboration avec le patient, permet au praticien de contrer efficacement les effets délétères liés au stress, à la peur et à la douleur, offrant ainsi un soutien apprécié notamment dans les cas de bruxisme, ou lors de la mise en place de prothèses dentaires... Les bénéfices obtenus sont donc multiples, tant dans la gestion du stress et de la douleur, que dans la dynamique relationnelle professionnelle de confiance entre le praticien et ses patients. Nous vous proposons une formation de sensibilisation qui donnera à chacun les clefs essentielles permettant d'aboutir à des résultats concrets et rapides.*

### Le programme de la formation

3 journées de formation pour les chirurgiens-dentistes et les assistant(e)s dentaires

9h00 - 17h30 (Pauses et déjeuner inclus)

Formateur : Pr Vianney DESCROIX

#### Définition de l'hypnose

- Les représentations multiples de l'hypnose
- L'hypnose et l'hypnosabilité
- Evolution dans le temps jusqu'à notre pratique actuelle

#### Neurosciences et hypnose

- Avancée des recherches en neurosciences sur l'hypnose
- Indications et contre-indications de l'hypnose

#### La séance hypnotique

- La communication hypnotique
- Déroulement d'une séance d'hypnose formelle
- Les signes de l'état hypnotique
- Atelier pratique d'une séance hypnotique sur la thématique des loisirs

#### Les principes de l'hypno-analgésie

- Douleur aiguë
- Douleur contextuelle (urgences au cabinet dentaire)
- Effet placebo
- Douleur chronique
- Les modifications sensorielles induites par l'hypnose
- Techniques d'hypno-analgésies
- Comment présenter l'hypnose à visée analgésique à votre patientèle
- Les modèles de suggestions en hypno-analgésie
- Hypnose conversationnelle
- L'hypnose analgésique et les autres adjuvants
- Outils métaphores et contes
- L'auto-hypnose

### Objectifs pédagogiques

- Apporter des outils pratiques et connexes dans le traitement et la prise en charge des douleurs d'origine organique, psychologique, aiguë ou chronique ainsi que dans les situations de stress.
- Favoriser la prise en charge du stress et des pathologies psychosomatiques.
- Améliorer la gestion des relations thérapeute-patient en optimisant la relation du patient à la situation, à son environnement et à ses capacités de récupération.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Conseils personnalisés au 01 44 90 93 91/94 ou [formation@ufsbd.fr](mailto:formation@ufsbd.fr)



### Indiquez votre choix

- Aix-en-Provence les 06-07 juin et 04 juillet 2019
- Paris les 29-30 août et 26 septembre 2019 **COMPLET**  
Paris date supplémentaire à venir

### Informations sur le(s) participant(s) :

Je suis praticien :  libéral ou  salarié si salarié, merci de préciser les nom, prénom et coordonnées de votre employeur :

.....  
.....

Nom et prénom du praticien : .....

Nom et prénom de l'assistant(e) dentaire qui participe à la formation : .....

Adresse du cabinet : .....

Code postal : ..... Ville : .....

RPPS (carte de l'ordre) : ..... ADELI : .....

Tél : ..... Email : .....

.....

Tarifs	
<input type="checkbox"/> Praticien adhérent UFSBD 930 €	<input type="checkbox"/> Praticien non adhérent 980 €
<input type="checkbox"/> Assistant(e) adhérent(e) UFSBD 700 €	<input type="checkbox"/> Assistant(e) non adhérent(e) 780 €

### Sélectionnez le mode de financement :

Avec l'ANDPC : Pour les praticiens libéraux et salariés de centre de santé exerçant dans le cadre conventionnel	Avec le FIF-PL Pour les praticiens libéraux
<input type="checkbox"/> Je m'inscris à cette action de DPC sur <a href="http://www.mondpc.fr">www.mondpc.fr</a> * (possible début décembre) et m'engage à participer à l'intégralité de la formation	<input type="checkbox"/> Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS
<input type="checkbox"/> Je joins un chèque de règlement à l'ordre de l'UFSBD d'un montant de 196 € + un chèque de caution d'un montant de 980 € et je retourne le bulletin d'inscription complété à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 Paris	Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur <a href="http://www.fifpl.fr">www.fifpl.fr</a>
<input type="checkbox"/> Vous êtes dentiste salarié et vous ne répondez pas aux critères mentionnés ci-dessus : retournez le bulletin d'inscription en précisant les documents dont vous avez besoin pour une éventuelle prise en charge de votre formation	Ce bulletin fait office de devis et programme pour votre prise en charge
<b>Avec ACTALIANS</b> SIRET : 784 719 247 000 57 - N° organisme : 11752372075	
<input type="checkbox"/> Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur <a href="http://www.actaliens.fr">www.actaliens.fr</a>	

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Une convocation contenant le lieu et la convention de formation me sera adressée environ 15 jours avant la journée de formation. Pour toute annulation ou en cas de non-participation à cette formation, aucun remboursement ne pourra être demandé et l'UFSBD se réserve le droit de vous facturer l'intégralité de la prestation. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant, l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner la prestation au plus tard 15 jours avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.

Je suis chirurgien-dentiste et je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département : je joins un chèque de 50 €